



comment Résilier un devis d'un artisan ???

Par **olive 974**, le **09/11/2010 à 14:55**

Bonjour , je suis commerçant , et j'ai demandé a un peintre et careleur ,de faire des travaux dans mon local . Après avoir signé le devis , mi"bon pour accord " , il n'y avais pas de date de début ni de fin de travaux .Aujourd'hui je suis dans l'attente de mon container et l'artisan n'a toujours pas commencé mes travaux et ne m'a pas répondu au téléphone depuis 1 semaine ... Ce devis a été signé le 7 octobre , et l'artisan n'es venu qu'une fois depuis cette date . Comment puis je faire pour résilier ce devis ?? puis le faire ?? Merci de me répondre .

Par **Claralea**, le **10/11/2010 à 22:48**

Bonsoir, ce qui est ennuyeux, c'est qu'il n'y ait pas de date de marquée car vous auriez pu resilier le devis dès lors que les travaux n'auraient pas debuter 7 jours apres la date de commencement indiqué sur le devis. En remontant votre poste, un juriste passera peut etre par là pour vous repondre

Par **Domil**, le **10/11/2010 à 23:09**

C'est un contrat entre professionnels, le code de la consommation ne s'applique pas.